

ÉOLIENNES

La Gaspésie
veut sa part

Page B 3



CULTURE

CINARS est
sur la sellette

Page B 8



ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Le choix
des armes

Dans tout l'arsenal dont il dispose pour récupérer les sommes qu'il croit être son dû, Revenu Québec a retenu dans ce face-à-face qui se dessine avec JTI-Macdonald une mesure qui, sans nécessairement être exceptionnelle, se veut des plus spectaculaires. Probablement autant que le montant exigé, qui frôle les 1,4 milliard de dollars.

Juristes et fiscalistes vont suivre cette confrontation de près tellement celle-ci s'annonce riche en questions et en points de droit. Mais vu plus simplement, en choisissant ainsi ses armes et en tentant d'imposer le terrain sur lequel la bataille doit se dérouler, le fisc québécois démontre qu'il est sérieux dans sa lutte contre l'évasion fiscale et qu'il n'a rien à gagner à s'engager dans de longues procédures.

Tout le monde a été pris de court, à commencer par la partie visée, à la vue de l'artillerie déployée par Revenu Québec. L'émission d'un avis de cotisation accompagnée d'une ordonnance de paiement obtenue de la cour, immédiatement suivie de procédures de saisie dans les mains de tiers, a forcé la filiale canadienne de l'un des trois plus grands cigarettiers à s'en remettre à la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC). En clair, en dégainant ainsi, le fisc québécois aurait voulu protéger sa créance en obligeant l'entreprise à sauvegarder son actif tout

en forçant un règlement rapide du dossier au lieu d'emprunter une voie plus traditionnelle, au parcours long et sinueux.

Car Ottawa a déjà tenté, en août 2003, un recours au civil contre une dizaine d'entreprises appartenant à RJ Reynolds et à Japan Tobacco International devant la Cour supérieure de l'Ontario, avec un montant atteignant le milliard et demi. Plus tôt, en février 2003, la Gendarmerie royale du Canada avait également emprunté la voie des tribunaux en déposant, au criminel cette fois-ci, six chefs d'accusation de fraude et un de complot contre JTI-Macdonald, huit dirigeants et trois compagnies associées aux États-Unis.

Or, vu l'ampleur de la somme exigée et puisqu'une négociation devient inévitable, il s'inscrit normalement à l'avantage d'un créancier de bouger rapidement. Et puisque le ministère du Revenu a ce pouvoir de forcer l'émission d'un jugement, il restait au fisc québécois à identifier qui était susceptible d'être le grand bénéficiaire des longs délais inhérents aux procédures plus traditionnelles. La réponse, tout aussi rapide, est venue avec JTI-Macdonald s'en remettant à la protection des tribunaux en vertu de la LACC.

Négociations inévitables

Nous nous retrouvons donc ici dans un contexte d'arrangement, de négociations inévitables, où toute entente repose sur un vote favorable d'au moins les deux tiers des créanciers. De toute évidence, le ministère du Revenu est un incontournable.

Cette question de délais est d'autant plus pertinente que dans ce dossier qui l'oppose à JTI-Macdonald, la créance s'appuie sur des allégations de fraudes et d'évasion fiscale liée à la contrebande de cigarettes, à laquelle l'intimé et ses dirigeants auraient présumément participé, privant le fisc d'importantes entrées sous forme de taxes. En toile de fond, on a donc, d'un côté, un Code pénal qui reconnaît la présomption d'innocence et s'appuie sur la notion du «hors de tout doute raisonnable» et, de l'autre, une Loi de l'impôt sur le revenu qui fait reposer le fardeau de la preuve sur les épaules du contribuable visé, à qui il revient de démontrer que l'application de la loi est inappropriée.

Et il y a aussi, entre les deux, des dispositions de la loi fédérale qui permettent à certaines infractions fiscales, dont l'évasion, de tomber sous le coup de la loi pénale et de mener à des accusations criminelles.

Il y a donc cette grande distinction. Au-delà, il y a la question de saisie avant jugement sur le fond, qui s'appuie généralement sur la notion de créance certaine. Dans ce dossier, s'il y a appel, il y aura forcément débat sur la nature de la créance. À savoir si elle est certaine et exigible.

Il y a aussi un enjeu lié à l'ordre des créanciers. Le poids prioritaire des gouvernements ne vaut plus. Ce privilège est tombé dans la refonte de la loi adoptée en 1992, qui ramène ce type de demande au rang de créance ordinaire. Mais selon des dispositions de la loi québécoise, en devenant le premier créancier agissant, Revenu Québec augmente ses chances d'être payé. Tout en s'exposant cependant à un risque de poursuites.

Une bataille épique se profile, avec juristes et fiscalistes se promettant de prendre des notes, beaucoup de notes.

Le fiscaliste et juriste Michel Maher, de l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal, et le syndic Jean Robillard, du cabinet Raymond, Chabot, Grant Thornton, ont été consultés pour ce texte. Ces deux spécialistes ont émis leurs observations de manière générale, se refusant de commenter spécifiquement le dossier opposant Revenu Québec à JTI-Macdonald.

Retour à une rentabilité fragile
pour BombardierL'action enregistre une chute de 5,48 % malgré l'annonce
d'un profit de 23 millions au deuxième trimestre

CLAUDE TURCOTTE

«Un trimestre raisonnable», a affirmé Paul Tellier, président-directeur général de Bombardier, en présentant les résultats du deuxième trimestre, lesquels montrent un retour à la rentabilité, mais le maigre bénéfice net de 23 millions \$US ou de un cent par action n'a pas soulevé l'enthousiasme des investisseurs, puisque sur le parquet de la Bourse de Toronto le titre a enregistré une chute de 5,48 %, ou de 17 c, pour clôturer à 2,93 \$ sur un fort volume de 25,4 millions de transactions.

Les dirigeants de Bombardier ont sans doute été déçus d'une telle réaction, mais certainement pas surpris. «Avant, il y avait une perception que Bombardier ne pouvait pas faire d'erreur, maintenant il y a une perception dans certains milieux que Bombardier ne peut rien faire de bien», a aussi déclaré M. Tellier, en conférence de presse hier matin.

Au cours de ce second trimestre, terminé le 31 juillet dernier, Bombardier a enregistré un bénéfice consolidé avant impôts de 44 millions, en comparaison d'une perte de 209 millions au premier trimestre et d'un gain de 108 millions au trimestre correspondant de 2003. Comme quoi il reste encore un important rattrapage à accomplir.

Incertitude

Toutefois, ce qui pose davantage problème aux yeux des investisseurs, c'est le haut degré d'incertitude qui prévaut dans le secteur de l'aéronautique, par suite de la situation précaire qui affecte deux clients majeurs de Bombardier, soit US Airlines et Delta. M. Tellier l'a lui-même reconnu en avançant qu'il y avait «des facteurs externes qu'on ne contrôle pas». Ces deux sociétés aériennes américaines, qui représentent 40 % des

ventes de Regional Jet de Bombardier, iront-elles ou pas en faillite?

Pierre Beaudoin, président de Bombardier Aéronautique, et les autres dirigeants de Bombardier maintiennent ouverts tous les canaux de communication avec ces clients de manière à pouvoir s'ajuster le plus rapidement possible à l'évolution de la situation dans un sens ou dans l'autre. «Nous essayons de voir six mois d'avance», a mentionné M. Beaudoin. Le délai de six mois est important pour obtenir les changements aux conventions collectives, qui coûtent beaucoup moins cher quand ceux-ci sont faits avant le délai de six mois pour des licenciements. Remercier 500 travailleurs entraîne des frais de 500 millions, a



Paul Tellier

VOIR PAGE B 4: BOMBARDIER

Le billet de 20 \$ rajeunit



CHRIS WATTIE REUTERS

LA BANQUE DU CANADA a procédé hier à la présentation du nouveau billet canadien de 20 \$, inspiré du thème arts et culture. «Les billets de banque font toujours partie intégrante de la vie économique du pays, et la demande de billets ne cesse d'ailleurs de croître d'année en année, a déclaré le premier sous-gouverneur de la Banque du Canada, Paul Jenkins, lors d'une cérémonie tenue à Vancouver. Il est donc crucial que les Canadiens aient une confiance absolue en leur monnaie de papier. Tous pourront utiliser le nouveau billet de 20 \$ avec fierté et l'esprit tranquille.» La nouvelle coupure de 20 \$ est munie de caractéristiques anticontrafaçon semblables à celles dont est doté le billet de 100 \$ émis récemment. Les nouveaux éléments consistent notamment en une bande métallique holographique, un portrait en filigrane, un fil fenêtré de couleur changeante tissé à même le papier et un chiffre visible par transparence. Le billet comporte aussi des caractéristiques de sécurité améliorées, comme l'impression en relief (gravure en taille douce), des motifs composés de fines lignes ainsi que des fibres jaunes et rouges fluorescentes sous une lumière ultraviolette. M. Jenkins a rappelé que les éléments de sécurité améliorés sont faciles à vérifier et difficiles à contrefaire. «Nous voulons montrer aux détaillants et au grand public à quel point il est rapide et facile de distinguer un billet authentique d'un faux, a-t-il ajouté. Nous souhaitons que chacun prenne l'habitude de vérifier ses billets, comme c'est déjà le cas pour la monnaie, les reçus de caisse ou les bordereaux de cartes de crédit.» Il suffit de palper les billets, de les incliner, de les examiner et de les regarder à contre-jour.

Le scandale des réserves
poursuivra Shell longtemps

Londres — La direction de Shell se retrouve sous pression après la conclusion des enquêtes des autorités boursières britanniques (FSA) et américaines (SEC), qui ont dénoncé des mensonges dans l'affaire de la surestimation des réserves de pétrole.

Le groupe anglo-néerlandais a été condamné mardi à 150 millions \$US d'amende. «La conclusion des enquêtes de la FSA et de la SEC est une nouvelle étape importante de franchise», s'est félicité le patron de la compagnie, Jeroen van der Veer.

Pour autant, la page du scandale des réserves est loin d'être tournée, d'après les analystes du secteur. Sur le front judiciaire, nombre de plaintes en nom collectif ont été déposées aux États-Unis, à l'initiative d'actionnaires qui devraient être confortés dans leur démarche par les conclusions des enquêtes.

Shell fait également l'objet d'une enquête pénale de la justice américaine. Et la SEC continue d'enquêter sur d'éventuelles responsabilités personnelles au sein de la compagnie.

Mais le défi le plus difficile à relever

sera sans doute de retrouver la confiance des investisseurs. La réputation de la compagnie, bientôt centenaire, a été salie depuis le début de l'année et les rapports de la FSA et de la SEC n'arrangent rien. «Cela souligne tout simplement le fait qu'ils ont mal agi... et cela va faire du bruit», commente un analyste.

Le défi le plus difficile à relever sera de retrouver la confiance des investisseurs

Révision à la baisse

L'affaire débute en janvier, lorsque la compagnie révisé à la baisse de quelque 20 % le volume de ses réserves prouvées, provoquant une chute de son action à la Bourse de Londres. Depuis, le volume des réserves a encore été revu à la baisse — au total, 23 % ou 4,47 milliards de barils équivalents pétrole — et les trois plus hauts dirigeants du groupe ont été contraints à la démission.

Selon les enquêteurs, Shell a menti au sujet de ses réserves, malgré des avertissements en interne entre 2000 et 2003. Ce sont, au fond, le mode de gestion et la culture d'entreprise du groupe qui se retrouvent là mis

VOIR PAGE B 4: SHELL

Possible acquisition
américaine:
les actionnaires
de la TD
restent froids

Toronto — Les actionnaires de la Banque TD ont réagi froidement hier à la confirmation que des négociations ont lieu en vue d'une transaction qui verrait la banque canadienne devenir un important actionnaire du groupe Banknorth, de la Nouvelle-Angleterre.

Selon des informations d'abord parues mardi sur le site Internet et dans les pages du quotidien londonien *Financial Times*, la TD pourrait prendre le contrôle de Banknorth dans le cadre d'une transaction évaluée à 2,2 milliards \$US au comptant et en actions.

«Pour l'instant, rien ne garantit que les discussions vont mener à une entente», ont précisé les deux groupes bancaires dans un communiqué transmis hier matin, avant l'ouverture des marchés boursiers. «Les entreprises n'ont pas l'intention de faire de plus amples commentaires à ce sujet à moins qu'une entente ne soit conclue ou qu'elles ne mettent un terme aux discussions.»

L'action de la TD à la Bourse de Toronto a perdu 1,45 \$ hier, pour clôturer à 44,55 \$. Le titre a glissé en cours de séance jusqu'à un creux de 44,48 \$.

VOIR PAGE B 4: ACQUISITION

MARCHE Boursier

Table of stock market indices: TSX 100, S&P 500, DOW JONES, EURO STOXX 50, Nikkei 225, Hang Seng, etc.

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote...

LES COTES

TORONTO NEW YORK
TSX 8371,37
DOLLAR 1 \$ canadien
76,60 €us

LES DEVICES

Table of foreign exchange rates for various countries including Israel, Japan, Korea, etc.

COUP D'ŒIL



Table A: Stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table B: Stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table C: Stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table D: Stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table E: Stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table F: Stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table G: Stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table H: Stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table I: Stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

ÉCONOMIE

La CIBC dévoile un bénéfice de 620 millions au troisième trimestre

Toronto — La Banque CIBC, la deuxième des grandes banques canadiennes à dévoiler ses résultats financiers trimestriels cette semaine, a réalisé un bénéfice net de 620 millions de dollars au cours de la période de trois mois terminée le 31 juillet.

Il s'agit d'une baisse par rapport aux profits de 788 millions de la période correspondante de l'année dernière, mais d'une hausse comparativement au bénéfice net de 531 millions enregistré au deuxième trimestre 2004.

Le bénéfice par action de 1,60 \$ du troisième trimestre — en baisse par rapport à 2,02 \$ l'an dernier — est toutefois supérieur à la prévision de 1,30 \$ des analystes.

Les résultats du troisième trimestre 2003 comprenaient un

montant de 475 millions «relatif au recouvrement du versement excédentaire d'impôts sur les bénéfices et aux intérêts connexes», a indiqué la banque hier. «Compte tenu de ces facteurs, le bénéfice net a été plus élevé, surtout en raison d'une baisse de la provision pour pertes sur créances.»

La dotation à la provision pour pertes sur créances du trimestre a reculé de 334 millions en regard du troisième trimestre 2003, «grâce, surtout, aux conditions favorables du marché, à notre programme permanent visant la réduction du risque ainsi qu'à une reprise de 50 millions de la provision générale».

Par ailleurs, le troisième trimestre 2003 comprenait un montant de 475 millions associé au recouvrement des versements excé-

dentaires d'impôts et des intérêts qui s'y rattachent.

«Tous les secteurs d'activité de la CIBC ont enregistré un rendement solide, dégageant chacun un bénéfice net plus élevé pour le trimestre 2004 que pour celui de la période correspondante de 2003», a indiqué la banque.

Les revenus totaux de la CIBC au troisième trimestre 2004 se sont élevés à 2,93 milliards, en hausse par rapport à 2,87 milliards un an auparavant, mais en baisse par rapport aux revenus de 3,05 milliards enregistrés au deuxième trimestre 2004.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 21,3 %, comparativement à 29,9 % pour le troisième trimestre 2003.

Pour les neuf premiers mois de

l'exercice en cours, le bénéfice net s'est élevé à 1,76 milliard, en hausse de 207 millions par rapport à la période correspondante de 2003, sur des revenus totaux de 8,95 milliards cette année par rapport à 8,68 milliards.

Le cas Enron

En dévoilant ses résultats hier, la CIBC a admis que sa mise en cause dans la débâcle du géant américain de l'énergie Enron et de ses vérificateurs, Arthur Andersen LLP, pèse encore sur elle. Plusieurs poursuites ont été déposées dans le cadre de cette affaire et, «aux États-Unis, la CIBC et certaines de ses sociétés affiliées ont été désignées comme défenderesses dans diverses poursuites liées à Enron».

Si la couverture d'assurance de la

banque est insuffisante pour défrayer les coûts reliés à l'affaire Enron et «si des provisions sont requises à l'avenir, elles pourraient avoir des répercussions importantes sur nos résultats d'exploitation pendant une période donnée», a précisé la banque.

La Banque de Montréal a été la première des grandes banques canadiennes à dévoiler ses résultats trimestriels mardi; son bénéfice net s'est élevé à 654 millions, une augmentation de 30 % par rapport à l'an dernier. La Banque TD doit dévoiler les siens aujourd'hui, alors que la Banque Royale procédera demain, et la Scotia, mardi prochain.

À la Bourse de Toronto hier, le titre de la CIBC a gagné 42 c, pour clôturer à 66,30 \$.

Presse canadienne

EN BREF

SNC-Lavalin à Dubai

SNC-Lavalin vient d'obtenir trois contrats totalisant environ 12 millions \$US de la Dubai Aluminum Company pour son aluminerie de Jebel Ali à Dubai. Le premier porte sur une étude de faisabilité de la remise en état des trois premières séries de cuves d'électrolyse de l'aluminerie. Les deux autres contrats concernent l'ingénierie et la gestion de la construction d'une septième série de cuves, ainsi que sur la gestion de la construction d'une nouvelle salle de refonte. Ce complexe de production d'aluminium de plusieurs milliards de dollars comprend une usine de 686 000 tonnes métriques d'aluminium de première fusion, une centrale électrique de 1645 mégawatts, un grand atelier d'anodes, deux salles de refonte, une usine de dessalement de 30 millions de gallons/jour, des laboratoires, des installations de recherche, un port et des installations de stockage, des aires d'entretien ainsi que des bâtiments administratifs connexes. — PC

Le PIB québécois a diminué

Québec — Le PIB du Québec s'est maintenu en mai, enregistrant une très légère baisse de 0,04 %. Selon l'Institut de la statistique du Québec, cette diminution suit une perte de 0,1 % en avril et une forte croissance de 1,2 % en mars du PIB. Le gain observé dans la production de services ne compense pas la baisse enregistrée dans la production de biens en raison d'une forte diminution dans le secteur de la fabrication. L'économie québécoise continue de performer sous la moyenne canadienne pour les cinq premiers mois alors qu'elle enregistre une croissance de 1,9 %, comparativement à 2,5 % en ce qui concerne le Canada. — PC

Les faillites augmentent

Ottawa — Les faillites personnelles et d'affaires ont augmenté en juin, par rapport à mai, au Canada. Selon Industrie Canada, un total de 7477 individus et 708 entreprises ont déclaré faillite en juin, comparativement à 7026 individus et 625 entreprises en mai. Pour les six premiers mois de l'année, on compte 43 817 faillites personnelles et 4362 faillites d'entreprise. Il s'agit d'importantes augmentations comparativement à la même période en 2003, alors qu'on enregistrait respectivement 36 342 et 3652 faillites. — PC

L'indicateur avancé ralentit

Ottawa — Au Canada, la croissance de l'indicateur avancé composite s'est adoucie à 0,6 % en juillet. Selon Statistique Canada, en mai et en juin, l'indicateur avait connu ses meilleures progressions en deux ans, de 1 %. La croissance est demeurée étendue alors que huit composantes sur dix étaient toujours en hausse, le mois dernier. La force de la demande des ménages et de l'indicateur avancé des États-Unis des derniers mois a fait place au raffermissement de la demande des entreprises. — PC

Éoliennes: les entrepreneurs gaspésiens veulent leur part

ROLLANDE PARENT

Des entrepreneurs de la région gaspésienne, furieux de voir des contrats leur passer sous le nez, ont fait ce qu'il faut pour forcer la compagnie Vestas, responsable d'un projet d'éoliennes à Murdochville, à les écouter.

À l'aide de deux grues, installées tôt mardi matin, ils ont bloqué l'accès de la gare ferroviaire de Matane pour empêcher que les sections de tours venues de Corée soient acheminées à Murdochville par un transporteur qui n'est pas de la région de la Gaspésie.

Devant cette montée de bouilliers, la direction de la compagnie Vestas a accepté de rencontrer dès aujourd'hui les entrepreneurs gaspésiens désireux de profiter des retombées économiques devant normalement découler de la construction du parc d'éoliennes à Murdochville. Vestas est le maître-d'œuvre de ce projet de 60 éoliennes devant produire 108 mégawatts. Ses services ont été retenus par Hydro-Québec.

Les entrepreneurs qui participent à la réunion sont Paul Gauthier de Les Grues P.G.; Mario Bouillon de Les Grues Guay; Raynald Brousseau de ABF Aristide Brousseau & Fils; Daniel Gaudreault de Structure D.G.L. et un représentant de Transelec Common. Du côté de Vestas, il y aura un représentant venu spéciale-



MAL LANGSDON REUTERS

La direction de la compagnie Vestas a accepté de rencontrer dès aujourd'hui les entrepreneurs gaspésiens désireux de profiter des retombées économiques devant normalement découler de la construction du parc d'éoliennes à Murdochville.

ment du Danemark, un autre de Portland, en Oregon et trois autres représentants de cette même compagnie.

Devant cette ouverture, les entrepreneurs ont promis de n'exercer aucun autre moyen de

pression. «C'est notre seul et unique moyen de pression», a indiqué hier Paul Gauthier. «Il y a quelques agents d'une compagnie de sécurité qui font la surveillance, c'est tout.» M. Gauthier a également mentionné que la direction

de Vestas s'est engagée pour l'heure à ne pas transporter les nombreuses caisses de matériel qui se trouvent au quai de Gaspé vers Murdochville.

La rencontre doit se tenir de 10h à 16h à Matane.

Presse canadienne

Cheney fait tomber le pétrole sous les 44 \$US

New York — Les prix du pétrole sont repassés sous 44 \$US hier à New York, les opérateurs reportant leur attention sur des déclarations du vice-président américain Dick Cheney qui a évoqué les conditions dans lesquelles les États-Unis puiseraient dans les réserves stratégiques américaines.

Sur le New York Mercantile Exchange, le baril de brut de référence light sweet crude, pour livraison en octobre, a dégringolé

de 1,74 \$US, à 43,47 \$US. Il s'agit de la quatrième séance consécutive de baisse des cours, qui avaient atteint un sommet historique à 49,40 \$US vendredi dernier en séance.

À Londres, le baril de Brent pour livraison en octobre, a plongé de 1,64 \$US, à 40,68 \$US.

Les réserves

Après les avoir ignorés pendant la plus grande partie de la séance,

les opérateurs ont reporté leur attention sur des déclarations mardi de Dick Cheney dans l'Iowa lors d'une réunion électorale, accélérant leurs liquidations à l'approche de la clôture. Selon M. Cheney, la perte de cinq à six millions de barils par jour dans les importations américaines «serait la sorte de crise nationale qui ferait monter les prix si haut et probablement ferait caler de larges pans de notre économie, c'est pour cela que

les réserves stratégiques de pétrole sont disponibles».

«C'est notre conviction que nous devons garder [les réserves] pour de véritables urgences», a affirmé M. Cheney.

Les importations américaines de brut se sont établies en moyenne à plus de 10,5 millions de barils par jour (mbj) la semaine dernière, selon les derniers chiffres du département de l'Énergie.

«Il a essentiellement dit qu'il faut

draît des conditions extraordinaires» pour puiser dans les réserves, a souligné Mike Fitzpatrick, analyste de Fimat. D'après Jamal Qureshi, analyste de PFC Energy, «il est étonnant que le marché réagisse ainsi car la situation serait déjà bien trop critique pour que le fait de mettre les réserves stratégiques sur le marché résolve la situation».

Agence France-Presse

EN BREF

Hausse de taux hypothécaires dans les institutions

Toronto — La banque CIBC et d'autres prêteurs hypothécaires ont annoncé hier une augmentation — atteignant 20 centièmes de point — des taux d'intérêt de certains prêts. À la CIBC, le prêt sur six mois convertible grimpe de 0,20, à 5,35 %, celui sur un an remboursable croît autant et s'établit à 6,85 %. Le prêt sur un an fermé monte aussi de 0,20, à 4,45 %. Pour le long terme, l'institution fait notamment le prêt à trois ans fermé à 5,85 %, en hausse de 0,10, alors que celui à cinq ans fermé enchérit à 6,35 %, soit 0,05 de plus. De son côté, la Banque de Montréal a annoncé que le prêt sur six mois ouvert s'accroît de 0,20, à 6,80 %; le prêt fermé sur cinq ans passe à 6,34 %, plus cher de 0,05. À la Banque Royale, le prêt sur six mois à «échéance libre» s'établit à 6,45 %, en hausse de 0,20, alors que celui sur trois ans fermé est porté à 5,60 %, augmenté de 0,10. Les banques ajustent ainsi leurs taux pour refléter la hausse survenue sur le marché des obligations, où leur est prêt l'argent destiné ensuite aux emprunteurs hypothécaires. — PC

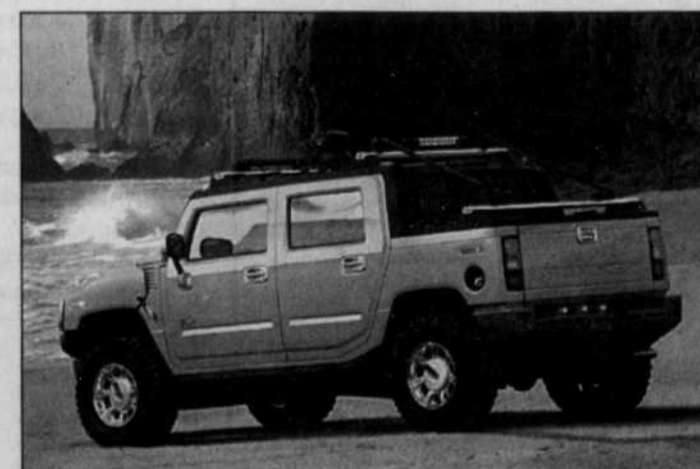
General Motors va produire moins de 4X4 Hummer

Detroit — General Motors a décidé de faire ralentir la production du Hummer H2, son célèbre véhicule tout terrain très gourmand en carburant, dont les ventes sont en net recul par rapport à l'an dernier, rapportaient hier plusieurs journaux américains.

Le géant de la construction automobile a demandé à AM General, le sous-traitant en charge de l'assemblage du H2, de réduire sa production de 1000 véhicules au total d'ici à la fin de l'année, prétextant officiellement un nécessaire «contrôle des stocks», indique le quotidien Detroit News.

Aucun porte-parole de GM n'était immédiatement joignable hier pour réagir à ces informations. Lee Woodward, porte-parole de AM General, a refusé de confirmer le ralentissement de la production, évoquant une simple réorganisation du travail.

Une des deux équipes de l'usine de l'Indiana assemblant le H2 va cesser le travail à compter du 25 octobre, et de leur côté affirmé le Detroit News et le Detroit Free Press. Le H2 est la deuxième version civile en date d'un cé-



SOURCE GENERAL MOTORS

Les ventes du Hummer H2 sont en net recul par rapport à l'an dernier. Sa grande gourmandise en essence (24 litres aux 100 km) est de plus en plus un handicap avec le renchérissement du baril du brut, qui a gagné plus de 50 % depuis le 1^{er} janvier.

lèbre 4X4 de l'armée américaine (Humvee).

Un handicap

AM General en construit quelque 25 000 exemplaires par an, mais sa grande gourmandise en essence (24 litres aux 100 km) est de plus en plus un handicap avec le renchérissement du baril

du brut, qui a gagné plus de 50 % depuis le 1^{er} janvier.

D'après l'organisme Autodata, les ventes de la marque Hummer (H1 et H2) ont baissé de 22 % sur les sept premiers mois de 2004 par rapport à la même période de l'an dernier.

Agence France-Presse

L'établissement d'un prix peut se traduire par des millions de dollars de profit ou des millions de dollars de perte.



De la haute technologie aux produits de consommation, de la fabrication jusqu'aux services financiers, les experts du Advantage Group peuvent vous aider à maximiser votre rentabilité. Pour en savoir plus long, communiquez avec Simone Purbo au (416) 863-0685, poste 169, ou visitez advantagegroup.com



THE ADVANTAGE GROUP

ÉCONOMIE

Fonds d'investissement: l'industrie veut empêcher les abus

Toronto — Les entreprises qui offrent des fonds communs de placement ont une responsabilité «non négociable» de surveiller de près les gestionnaires et investisseurs afin d'empêcher que ceux-ci ne procèdent à des transactions à répétition de façon abusive, selon l'organisme canadien qui représente les sociétés d'investissement.

Lors d'une conférence de presse tenue à Toronto hier, les dirigeants de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC) ont reconnu qu'ils n'avaient pas le pouvoir d'imposer leurs recommandations pour prévenir les abus dans l'industrie des fonds communs. Ils ont toutefois dit avoir d'une «grande autorité morale» et rappelé que le non-respect de leurs recommandations pourrait servir d'arguments dans d'éventuelles poursuites de la part d'investisseurs qui s'estiment lésés.

En plus d'un suivi «efficace et constant des transactions», l'IFIC propose des mesures qui pourraient être mises en place par les sociétés d'investissement pour dissuader les gestionnaires et investisseurs de s'adonner à des pratiques douteuses, telles que la *late trading* (achat de parts de fonds communs en fin de journée de façon à tirer profit d'informations rendues publiques par des sociétés après la clôture des marchés) ou encore des transactions à répétition.

Ces pratiques ont donné lieu à de vastes enquêtes aux États-Unis de la part de la Securities and Exchange Commission (SEC, gendarme des marchés boursiers) ainsi que du procureur de l'État de New York, Elliott Spitzer. Des amendes totalisant quelque deux milliards \$US ont jusqu'ici été imposées. Au Canada, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario devrait bientôt conclure sa propre enquête.

L'IFIC a présenté trois recommandations: ■ l'imposition de frais pour les transactions à court terme (par exemple pour les parts de fonds qui seraient acquises puis revendues dans un délai de moins de 30 jours);

■ l'établissement arbitraire d'un prix représentant une «juste valeur» pour certains titres dont la valeur pourrait varier grandement à la suite d'une annonce ou d'un événement survenu après la clôture des marchés boursiers au Canada;

■ le refus de vendre des parts supplémentaires à des clients qui s'adonnent à des transactions à répétition. «Ce sont là des outils», a déclaré le président de l'IFIC, Tom Hockin. Il n'est pas nécessaire d'utiliser les trois, mais il faut à tout le moins en utiliser quelques-uns. Les transactions à répétition de façon abusive pénalisent les détenteurs de parts en faisant gonfler les frais de gestion et en affectant le rendement des fonds. «Une telle chose existe et notre objectif est de repérer ce genre de transactions et de les éliminer», a dit M. Hockin. Il a toutefois dit croire que les abus sont rares au Canada. «Notre système ne permet pas les abus aussi facilement qu'aux États-Unis», a déclaré M. Hockin.

Presse canadienne

SUITE DE LA PAGE B 1

souligné M. Tellier. À ce chapitre, Bombardier ne prévoit à court terme aucune autre annonce d'abolition d'emplois autres celles qui ont déjà été faites.

Pour ce deuxième trimestre donc, Bombardier Aéronautique déclare une perte de 12 millions, soit identique à celle du premier trimestre; au deuxième trimestre 2003, il y avait eu un bénéfice avant impôts de 19 millions. Malgré ces résultats plutôt décevants, la direction de Bombardier demeure confiante en voyant une hausse des livraisons et des prix et une réduction des appareils usagés disponibles. Le marché des avions d'affaires est en reprise avec 53 livraisons au premier semestre, en comparaison de 35 l'an passé, ce qui permet de faire contrepoint au ralentissement de la production des Regional Jet, bien que le

BOMBARDIER

nombre de liaisons régionales ait augmenté de 33 % depuis 18 mois.

En revanche, Bombardier Transport, qui pesait lourd sur les résultats du premier trimestre avec une perte de 196 millions, déclare au deuxième trimestre un bénéfice avant impôts de 46 millions, en comparaison de 75 millions au trimestre correspondant de 2003. M. Tellier explique ce changement par les efforts de réorganisation et d'amélioration de gestion. Bombardier n'est d'ailleurs qu'à mi-parcours de son programme triennal de restructuration, mais le secteur transport est en avance sur son échéancier; deux usines ont été fermées en Europe et les autres fermetures auront lieu tel que prévu, ce qui entraînera l'élimination de 1500 autres emplois en Europe.

M. Tellier a souligné une amélioration considérable en matière de flux de trésorerie disponibles

avec un surplus de 2,2 milliards à la fin du second trimestre et des facilités de crédit également de 2,2 milliards, ce qui donne des liquidités de 4,4 milliards et place la direction de Bombardier dans une situation beaucoup plus confortable pour faire face à des situations en évolution. Le ratio de la dette par rapport au capital est de 39 %.

Bombardier, qui s'interdisait de faire des prévisions sur ses résultats depuis quelques années, a cédé un peu cette fois sous la pression des analystes financiers en mentionnant qu'il pourrait y avoir à la fin de l'exercice financier un bénéfice net d'environ 60 millions, soit 50 millions provenant du secteur transport et 10 % de Bombardier Capital; le secteur aéronautique atteindrait le seuil de la rentabilité.

Le Devoir

SHELL

Le Nigeria a ordonné à Shell de verser une compensation de 1,5 milliard \$US à une communauté vivant dans le delta du Niger en raison de «l'impact nocif» de l'exploitation pétrolière dans cette zone

SUITE DE LA PAGE B 1

en cause. L'origine du mal remonte à septembre 1997: Shell, qui s'inquiète alors de l'avance prise par ses concurrents, change de méthode pour comptabiliser ses réserves prouvées, dont le taux de renouvellement est une donnée clef de l'activité d'une compagnie pétrolière.

À plusieurs reprises, entre février 2000 et août 2003, l'auditeur interne du groupe pour les réserves s'inquiète de ses pratiques et de leur conformité avec la réglementation de la SEC, renforcée en 2001. Mais ce n'est qu'en décembre 2003 qu'une enquête est ordonnée pour évaluer l'ampleur des problèmes.

Face à ces révélations, certains investisseurs réclament que de nouvelles têtes tombent car les nouveaux dirigeants étaient déjà là au moment des faits.

Nigeria

Autre tuile potentielle, le sénat du Nigeria a ordonné à la société pétrolière anglo-néerlandaise Shell de verser une compensation de 1,5 milliard \$US à une communauté vivant dans le delta du Niger en raison de «l'impact nocif» de l'exploitation pétrolière dans cette zone, indique un document publié hier par le sénat.

Le sénat a adopté mardi une résolution de la chambre basse du parlement qui avait précédemment ordonné le paiement d'une compensation de 1,5 milliard à cette communauté Ijaw de l'État nigérian de Bayelsa. Le texte du sénat invoque «des accidents de santé, des difficultés économiques, des affections graves, des morts qui auraient pu être évitées et des maladies diverses» occasionnées par les multiples fuites survenues dans les installations de Shell pendant soixante ans.

La société Shell a dit hier dans un communiqué avoir contesté ces revendications au cours d'une audience d'un comité de la chambre basse en mai 2002. Shell a en outre souligné que la résolution de la chambre basse n'avait pas analysé les recommandations d'une commission juridique qu'elle avait mise en place, à savoir le paiement de 1,5 milliard de réparation.

Shell a ajouté que la résolution du sénat ne lui avait pas été communiquée et «qu'elle ne serait en mesure de la commenter qu'après l'avoir soigneusement étudiée. Toutefois, nous avons été informés par nos avocats que la résolution du sénat n'avait pas nécessairement l'effet contraignant d'une loi adoptée par l'assemblée nationale», souligne en outre la société pétrolière.

Agence France-Presse

ACQUISITION

SUITE DE LA PAGE B 1

Les actionnaires de Banknorth ont réagi avec plus d'enthousiasme. Le titre a bondi de 10 % à la Bourse de New York, où il a terminé la séance à 34,88 \$ US, en hausse de 3,18 \$ US.

La transaction permettrait à la TD de s'implanter dans le marché américain des services bancaires particuliers, dans un contexte où les grandes banques canadiennes attendent toujours une politique claire du gouvernement fédéral concernant les fusions dans l'industrie des services financiers.

Le groupe Banknorth, qui a son siège social à Portland, dans l'État du Maine, possède 350 succursales bancaires en Nouvelle-Angleterre et dans l'État de New York. Ses actifs atteignent quelque 30 mil-

liards \$US, comparativement à 312 milliards \$CAN pour l'ensemble du groupe TD.

Une analyste de la firme Merrill Lynch, Heather Wolf, estime qu'une telle transaction serait logique pour la TD. Elle souligne notamment, dans une note à l'intention des investisseurs, que le chef de la direction de la Banknorth, William Ryan, attendra bientôt l'âge de la retraite, que la TD a «historiquement été favorable aux acquisitions» et que sa haute direction a déjà fait part de son intérêt pour une expansion dans les États du Connecticut et de New York.

Mme Wolf précise qu'une telle transaction ne fragiliserait pas la TD puisque celle-ci dispose d'une marge de manœuvre variant entre deux et 2,5 milliards pour réaliser une acquisition.

«Même s'il s'agirait d'une transaction majeure

pour la TD, celle-ci a une capitalisation boursière de 30 milliards. Elle n'aurait pas besoin de risquer le tout pour le tout pour faire son entrée sur le marché américain des services bancaires aux particuliers», ajoute l'analyste.

Mme Wolf souligne toutefois que les investisseurs boursiers pourraient réagir négativement «à court terme», en raison du prix élevé d'une acquisition ainsi que des difficultés rencontrées par la Banque Royale sur le marché américain.

Lors du trimestre printanier, la Royale a subi un recul de ses profits tirés des services bancaires particuliers, en raison des pertes enregistrées aux États-Unis.

Presse canadienne

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I · N · D · E · X

RÉGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 100 • 150 Achat-vente-échange 160 • 199 Location
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL 200 • 250 Achat-vente-échange 251 • 299 Location
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LA SALLE, près du fleuve, rénové, s-détachée, 8 pos, 5 papiers, foyer, 289 500\$. 514-366-2318

ST-LAMBERT - VISITE LIBRE
Dimanche 29 août. Cottage jumelet, 4 alc. vraiment près de tout.
NATHALIE ALLARD
514-293-9323

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ILE DES SOEURS
Grand 4^{me} semi-meublé, très éclairé, chauffé, stationnement inclus, animaux acceptés, 1 mois gratuit. Libre septembre. 1 200\$/mois. (514) 769-6815 ou 923-5254

Laval-des-Rapides
Grand 6 1/2 lumineux, haut duplex, foyer, terrasse entourée de verdure, vue sur rivière, 4 électros. Stat. Libre. 819-585-2235.

METROS CRÉMAZIE-Castelnau
Quartier calme, haut duplex, 5 1/2, 2 c.c., pl. bois, les entrées, gr. balcon. Oct. 700\$. 514-382-0492

N.D.G. adjacence, 5 1/2, r. de c., boiseries, beaucoup de cachet, solarium, balcon, accès cour, lavaboch au s.s. 945\$/chauffé. 514-481-3114 (répondeur).

OUTREMONT - rue Hartland
Grand 6 1/2 rénové, r. de c. 3 c.c. Stationnement. Libre 1 oct. 1500\$. 514-212-5817

À VOIR ABSOLUMENT

OUTREMONT Gr. 6 1/2 ensoleillé, rénové, chauffé, poss. stat. Pr. métro Outremont. 1 490\$. 495-9116

OUTREMONT
Rue tranquille, 6 1/2, 3 alc., fraîchement rénové, ensole. terrasse, stat. est. 1 350 \$/m. 514-343-5380

103

CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

AHUNTSIC, 5 1/2 rénové
Haut duplex, près marché Central. Sept. 750\$. 514-388-2148

AHUNTSIC, haut duplex
5 1/2, 2 c.c. Dec. 850\$/chauffé. 514-383-6319

C.D.N. - 4 1/2 Gatineau près E-Montbell, silc/tr. calme, idéal étudiant, 5708, libre 1er sept. Concierge/Von (page 1) 997-1042

C.D.N., près UdeM et hôpitaux.
Rue Lacombe, 7 1/2. Bas duplex. 1 540\$/chauffé. 514-737-7931

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL rue Gostford
face métro. 3 1/2 dans immeuble grand standing, 5e, alc. électros, pisc. sur toit. Libre. 1 400 \$/m. Réf. 450-641-3963, 450-641-3892 (soir)

VILLERAY - 5 min. métro
5 1/2; haut duplex, bois franc, entrée lavaboch, lumineux. Rue paisible. Pour pers. tranquille. 790\$. Oct. 514-923-9782

PLATEAU

CONDO À VENDRE

5 1/2, ensoleillé, 2^e de triplex, façade en pierre. 5 électros, stationnement.
199 000 \$
514-568-0252 (propriétaire)

164

CONDOMINIUMS À LOUER

DEUX-MONTAGNES - 4 1/2
10 min. à pied du train, tout meublé, vaisselle, ustensiles et plus. Libre imm. 1 200\$. 514-212-6394

HABITAT '67 Superbe condo, vue ville et Vieux-Port. 2 ch., verrière, terrasse. Tous services, nouvelle centre-ville, 3 000\$. 1er octobre. (800 - 16930) (514) 866-9971

LOUISBOURG-QUÉBEC, 7e, vue Plaines, 3 ch, 2 sb, semi-meublé, chauffé, écl., pisc., stat. int., cabine, 1 700 \$ (inc.) Dominof18-527-4754, Jackie 514-523-2930

PLATEAU
Luxeux grand loft, plafonds 12' 1 c.c., 6 électros, foyer, stat. Libre. 2250\$. 514-572-0409

OUTREMONT

3e de triplex, env. 1070 p.c., construction béton 1988, av. de l'Épée (Lajoie-Van Horne), 2 c.c., cuisine rénovée, garage, foyer, 2 terr., 5 électros, A.C., 3 puits de lumière + stores, syst. d'alarme, placards et rangement, planchers de bois. Nombreux extras de qualité inclus. Un bijou. 1er nov. Sans agent. 315 000\$. 514-331-7217, de 9h à 13h

PLATEAU, 5 1/2, r. de c. 1000 p.c. 175 000\$. Pas d'agents. 514-522-6355

Villeray 242 000 \$ www.fallon.ca
Condo Parc Jarry, 3 ch, bois franc, gar., foyer, piscine. 514-279-7988

167

MEUBLES

PLATEAU-VILLAGE
6 1/2 meublé, chauffé, éclairé 4 1/2, rénové, 2e, cachet, boiserie, 3 c.c., bureau, idéal professionnel. 1 800\$/mois 819-375-8032 819-697-7717

PLATEAU, rue de Bordeaux,
5 1/2 rénové, haut duplex. Libre. 514-968-4859, Chantal

PLATEAU MONT-ROYAL
7 1/2, rénové, 2e, cachet, boiserie, 3 c.c., bureau, idéal professionnel. 1 800\$/mois 819-375-8032 819-697-7717

PLATEAU, rue de Bordeaux,
5 1/2 rénové, 2e, balcon. Face parc De Lorimier. Libre. 950\$. 514-527-0300

PRÈS MÉTRO JOLICOEUR
Piste cyclable - canal Lachine 5 1/2 comme sur Plateau. Non-fum. Pour sept. ou oct. 640\$. 514-767-8748

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LA SALLE, près du fleuve, rénové, s-détachée, 8 pos, 5 papiers, foyer, 289 500\$. 514-366-2318

ST-LAMBERT - VISITE LIBRE
Dimanche 29 août. Cottage jumelet, 4 alc. vraiment près de tout.
NATHALIE ALLARD
514-293-9323

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ILE DES SOEURS
Grand 4^{me} semi-meublé, très éclairé, chauffé, stationnement inclus, animaux acceptés, 1 mois gratuit. Libre septembre. 1 200\$/mois. (514) 769-6815 ou 923-5254

Laval-des-Rapides
Grand 6 1/2 lumineux, haut duplex, foyer, terrasse entourée de verdure, vue sur rivière, 4 électros. Stat. Libre. 819-585-2235.

METROS CRÉMAZIE-Castelnau
Quartier calme, haut duplex, 5 1/2, 2 c.c., pl. bois, les entrées, gr. balcon. Oct. 700\$. 514-382-0492

N.D.G. adjacence, 5 1/2, r. de c., boiseries, beaucoup de cachet, solarium, balcon, accès cour, lavaboch au s.s. 945\$/chauffé. 514-481-3114 (répondeur).

OUTREMONT - rue Hartland
Grand 6 1/2 rénové, r. de c. 3 c.c. Stationnement. Libre 1 oct. 1500\$. 514-212-5817

À VOIR ABSOLUMENT

OUTREMONT Gr. 6 1/2 ensoleillé, rénové, chauffé, poss. stat. Pr. métro Outremont. 1 490\$. 495-9116

OUTREMONT
Rue tranquille, 6 1/2, 3 alc., fraîchement rénové, ensole. terrasse, stat. est. 1 350 \$/m. 514-343-5380

103

CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

AHUNTSIC, 5 1/2 rénové
Haut duplex, près marché Central. Sept. 750\$. 514-388-2148

AHUNTSIC, haut duplex
5 1/2, 2 c.c. Dec. 850\$/chauffé. 514-383-6319

C.D.N. - 4 1/2 Gatineau près E-Montbell, silc/tr. calme, idéal étudiant, 5708, libre 1er sept. Concierge/Von (page 1) 997-1042

C.D.N., près UdeM et hôpitaux.
Rue Lacombe, 7 1/2. Bas duplex. 1 540\$/chauffé. 514-737-7931

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL rue Gostford
face métro. 3 1/2 dans immeuble grand standing, 5e, alc. électros, pisc. sur toit. Libre. 1 400 \$/m. Réf. 450-641-3963, 450-641-3892 (soir)

VILLERAY - 5 min. métro
5 1/2; haut duplex, bois franc, entrée lavaboch, lumineux. Rue paisible. Pour pers. tranquille. 790\$. Oct. 514-923-9782

164

CONDOMINIUMS À LOUER

DEUX-MONTAGNES - 4 1/2
10 min. à pied du train, tout meublé, vaisselle, ustensiles et plus. Libre imm. 1 200\$. 514-212-6394

HABITAT '67 Superbe condo, vue ville et Vieux-Port. 2 ch., verrière, terrasse. Tous services, nouvelle centre-ville, 3 000\$. 1er octobre. (800 - 16930) (514) 866-9971

LOUISBOURG-QUÉBEC, 7e, vue Plaines, 3 ch, 2 sb, semi-meublé, chauffé, écl., pisc., stat. int., cabine, 1 700 \$ (inc.) Dominof18-527-4754, Jackie 514-523-2930

PLATEAU
Luxeux grand loft, plafonds 12' 1 c.c., 6 électros, foyer, stat. Libre. 2250\$. 514-572-0409

167

MEUBLES

PLATEAU-VILLAGE
6 1/2 meublé, chauffé, éclairé 4 1/2, rénové, 2e, cachet, boiserie, 3 c.c., bureau, idéal professionnel. 1 800\$/mois 819-375-8032 819-697-7717

PLATEAU, rue de Bordeaux,
5 1/2 rénové, haut duplex. Libre. 514-968-4859, Chantal

PLATEAU MONT-ROYAL
7 1/2, rénové, 2e, cachet, boiserie, 3 c.c., bureau, idéal professionnel. 1 800\$/mois 819-375-8032 819-697-7717

PLATEAU, rue de Bordeaux,
5 1/2 rénové, 2e, balcon. Face parc De Lorimier. Libre. 950\$. 514-527-0300

PRÈS MÉTRO JOLICOEUR
Piste cyclable - canal Lachine 5 1/2 comme sur Plateau. Non-fum. Pour sept. ou oct. 640\$. 514-767-8748

170

HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS - 400 à 700 euros/sem.
Bastille, Marais. xyzapi@yahoo.fr 514-845-8228

PARIS 9e, 70 m2, calme clair, équipé - draps, serviettes, couvertures - 3e ét., téléphone, T.V. euros 1 400 /m min. 3 mois. 514-276-9617 jcordeau@enter-net.com

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

Fête des couleurs dans Charlevoix (P.-R.-St-François) 4 étoiles, sur fleuve, 1800 p.c., plage privée, 1100\$/sem. Poss. 8 personnes. 418-635-2735 cell: 418-435-6177

176

CHALET À LOUER

ILES-DE-LA-MADELEINE
Chalets (6) au bord de la mer, libre à partir du 22 août. Prix spécial: 350\$/sem 418-937-7986(cell) 418-986-2207

301

ŒUVRES D'ART

HUILLE de P.-V. Beaulieu, 1943.
Gouache de P.-V. Beaulieu, Dessin de J. Lyman. 418-653-4767

307

LIVRES ET DISQUES

«Librairie Bonheur d'Occasion» achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142. 4487 de la Roche-Mt-Royal.

325

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO DROIT
de marque SAUTER, 45" action Renner de Steinway, style scandinave. Prix demandé: 4500\$. 450-448-5160 (répondeur)

530

COURS

ANGLAIS (TOEFL) par diplômé, Ph.D. (hivers 2006) 514-489-3801

ART-THERAPIE par l'ÉCRITURE
Poésie, nouvelles, contes, journal personnel. 514-344-3436

PIANO-VIOLON à domicile.
Prof. diplômés. Tout niveau. 514-273-4148

542

MASSOTHÉRAPIE

NOUVEAU EN VILLE
Excellents massages donnés par gentilles orientales. 4289 St-Denis 514-282-8838

575

DÉMÉNAGEMENTS

G. JODON TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres Spécialité: appareils électriques Assurance complète. 253-4374

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

695

AUTOMOBILES

MERCEDES 71
Beige, 105 000 milles Bon état, 2 000\$. 514-739-2775

MERCEDEZ E 320 2001
93 000 km, impeccable, 8 roues mag, options. 418-849-3615

LES SPORTS

ATHÈNES



L'équipe féminine K4 s'est classée 3^e de la demi-finale, hier.

CANOË - KAYAK

Les cinq embarcations canadiennes passent en finale

Schinias — Lorsque le Québécois Richard Dober est monté à bord de son kayak avec ses trois coéquipiers, hier aux Jeux olympiques d'Athènes, il a bien tenté de se dire qu'il était seulement heureux d'être là. Mais il ne pouvait s'empêcher de penser que ce serait bien de participer à une finale olympique.

«Je me disais: il faut qu'on y arrive; ce serait renversant si on pouvait se rendre en finale», raconte Dober. Et nous y sommes parvenus.»

Dober, de Trois-Rivières, Steven Jorens, d'Aurora, en Ontario, Ryan Cuthbert, de Carleton Place, en Ontario, et Andrew Willows, de Gananoque, en Ontario, ont mérité leur place en finale du K-4 1000 mètres après avoir terminé troisième de leur demi-finale.

Lorsque l'équipe a pris forme, il y a quatre ans, l'objectif à long terme était d'accéder à la finale aux Jeux de Pékin en 2008. Le résultat à Athènes est un cadeau inattendu.

«Il y a quatre ans, nous n'étions rien, même pas près de la finale B [aux championnats du monde]. L'an dernier, nous avons eu peine à participer à la finale B, et nous voilà en finale aux Jeux cette année», a raconté Dober. Nous allons dans la bonne direction.»

Le K-4 masculin est un des cinq équipages canadiens qui ont réussi à se qualifier pour les finales en canoë-kayak hier, ce qui porte le total à huit.

Trois autres demi-finales impliquant des Canadiens auront lieu aujourd'hui. Les trois premiers de

chacune des demi-finales d'hier accédaient aux finales, qui se dérouleront demain et samedi.

Dober et ses coéquipiers ont tout juste devancé le quatuor d'Ouzbékistan en 2 min 55,926 s. La Roumanie a terminé au premier rang, suivie de la Norvège.

Adam van Koevorden, d'Oakville, en Ontario, a remporté sa demi-finale en K-1 1000 mètres avec un temps de 3 min 27 s 502. Le Hongrois Roland Kokeny a terminé deuxième et le Portugais Emanuel Silva troisième.

Le vétéran Stephen Giles, de Lake Echo, en Nouvelle-Écosse, a aussi gagné sa demi-finale en C-1 1000 mètres en 3 min 51 s 72. Le Cubain Karel Aguilar Chacon a pris le deuxième rang, suivi du Letton Dagnis Vinogradovs.

L'équipage féminin du K-4 500 mètres s'est faufilé en finale grâce à une troisième place en demi-finale, avec un chrono de 1 min 34 s 645. L'équipe de Karen Furneaux, de Waverley, en Nouvelle-Écosse, Carrie Lightbound, de Mississauga, en Ontario, Kamini Jain, de Calgary, et Jillian D'Alessio, de Middle Sackville, en Nouvelle-Écosse, a eu le dessus sur les Américaines.

L'Australie a dominé cette demi-finale, devant le Japon.

Le C-2 masculin composé de Richard Dalton, de Halifax, et de Michael Scarola, de Waverley, en Nouvelle-Écosse, a pris le deuxième rang de sa demi-finale, derrière l'Espagne et devant la Chine.

Presse canadienne

PLONGEON

Heymans surmonte sa déception et se qualifie

Athènes — Les Canadiennes Emilie Heymans et Blythe Hartley se sont qualifiées pour la ronde demi-finale en plongeon au tremplin de trois mètres aux Jeux olympiques d'Athènes.

Au terme des cinq plongeurs de la ronde préliminaire, Heymans a pris le septième rang alors que Hartley se retrouve deuxième. Les 18 premières étaient retenues pour la ronde suivante.

La demi-finale, qui regroupe 18 athlètes, et la finale, qui compte 12 plongeurs, ont lieu aujourd'hui. Les scores des préliminaires seront effacés avant la finale.

Souriante et détendue, la championne mondiale en titre à la tour a accepté de revenir sur la contre-performance qu'elle a connue dimanche dernier. Écartée du podium en raison d'un mauvais dernier plongeon, Heymans avait affirmé qu'elle avait craqué sous la pression.

«J'ai trouvé pénible de retourner à la piscine le lendemain [lundi]. La séance d'entraînement a été très difficile», a confié Heymans, qui ne s'est pas sentie capable de voir ses parents, sa sœur et son copain après la compétition.

«Je savais qu'ils seraient mal à l'aise et aussi déçus et tristes que

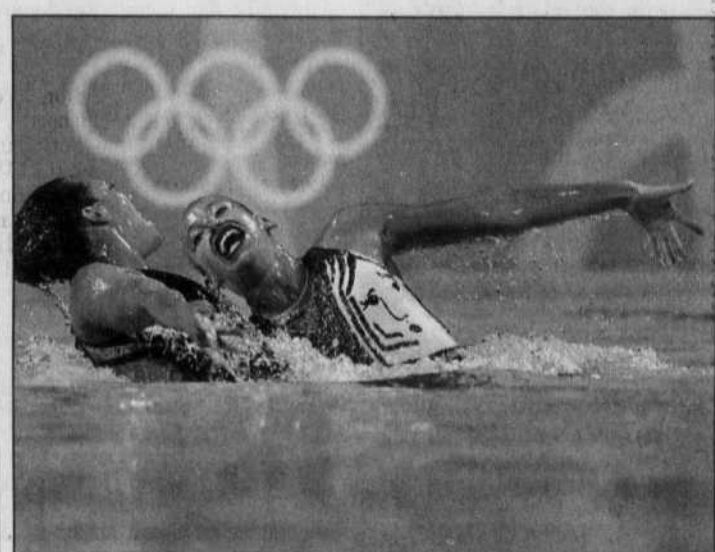
moi, a-t-elle expliqué. Il fallait que je fasse le vide. Ça a été plus facile de leur parler après quelques jours.»

Heymans a dit que la meilleure façon de faire oublier cet échec est de terminer les Jeux olympiques sur une note positive. L'épreuve au trois mètres est la quatrième à laquelle elle participe aux Jeux d'Athènes. Après avoir offert une mauvaise prestation en synchro au dix mètres avec Hartley, le duo s'est ressaisi pour enlever le bronze au tremplin. Avec le recul, Heymans estime-t-elle s'être imposé un calendrier trop chargé.

Au tremplin de trois mètres, qui n'est pas sa spécialité, Heymans n'a pas de grandes attentes. «Je suis moins constante qu'au dix mètres, mais je peux bien plonger quand même. Je figure habituellement entre les septième et dixième positions. Aujourd'hui, je n'étais pas vraiment stressée.»

Heymans s'attend à perdre quelques rangs en demi-finale parce que les plongeurs de base ne sont pas son point fort. «Je n'aime pas les plongeurs de base. Il est question qu'on les élimine en 2006. Je vais sauter de joie si ça arrive.»

Presse canadienne



ISSEI KATO REUTERS

Fanny Létourneau et Courtney Stewart étaient fières de leur performance, hier.

NAGE SYNCHRONISÉE

Létourneau et Stewart terminent sixième

Athènes — La Québécoise Fanny Létourneau et l'Ontarienne Courtney Stewart ont terminé au sixième rang de la compétition en duos de nage synchronisée aux Jeux olympiques d'Athènes.

La médaille d'or est allée aux Russes Anastasia Davydova et Anastasia Ermakova avec un total de 99,334 points tandis que les Japonaises Miya Tachibana et Miho Takeda ont décroché l'argent avec 98,417 points. Les Américaines Alison Bartosik et Anna Kozlova

ont enlevé la médaille de bronze (96,918).

Aux Jeux de Sydney, en 2000, Fanny Létourneau s'était classée cinquième en duo avec l'ontarienne Claire Carver-Dias.

On a souvent l'impression que la subjectivité des juges occupe une place trop importante en nage synchronisée, et Fanny Létourneau avait la même impression hier à la conclusion de la compétition.

Presse canadienne

VÉLO DE MONTAGNE

Prémont a des ambitions

Athènes — Alison Sydor et Marie-Hélène Prémont affichent clairement ambitions de podium olympique en vue de la course, demain, en vélo de montagne. Sydor, âgée de 37 ans, médaillée d'argent olympique à Atlanta en 1996, mise sur sa vaste expérience alors que la jeune Prémont, 26 ans, est confiante à la lumière des succès qu'elle a obtenus cette année sur le circuit de la Coupe du monde. Prémont devra être très alerte parce qu'elle s'attend à se faire brasser passablement. Elle ne modifiera cependant pas son style: y aller à fond de train. — PC

Défaite de 11-2 face au Japon

Baseball: le Canada rate le bronze

Athènes — L'équipe canadienne de baseball termine au quatrième rang aux Jeux olympiques d'Athènes à la suite d'une défaite de 11-2 face au Japon dans le match pour la médaille de bronze.

C'est la deuxième fois que le Japon se moque du Canada au cours du tournoi. Lors de la ronde préliminaire, les Nippons l'avaient emporté 9-1. Dans les deux matchs, le partant canadien Mike Johnson a connu des ennuis. Hier, Johnson n'a lancé que deux manches et un tiers, accordant six points, tous mérités, cinq coups sûrs et trois buts sur balles.

Kenji Jojima a donné le ton aux Japonais avec un circuit de deux points dès la première manche. Jojima a produit quatre points, obtenu trois coups sûrs et marqué lui-même trois fois.

«Les Japonais ont été combatis au bâton, a reconnu le gérant de l'équipe canadienne, Ernie Whitt. Nous avons laissé des tirs trop invitants au-dessus du marbre. Ils en ont profité, ils ont eu un bon départ et nous n'avons jamais été dans le coup.»

Éric Cyr a suivi Johnson au monticule, allouant un point en trois manches et un tiers. Il a retiré cinq frappeurs sur des prises. Six lanceurs ont été utilisés par Whitt. Le Japon a mis le match hors de portée avec une poussée de quatre points en huitième manche.

Le receveur Pierre-Luc Laforest a obtenu un coup sûr en quatre présences. «On a vraiment tout donné dans ce tournoi pour le pays, a-t-il dit. Nous sommes la meilleure équipe canadienne à jamais avoir été composée, sur et hors du terrain.»

Jeremy Ware a frappé un circuit du côté canadien. «Nous sommes déçus mais nous devrions être fiers car c'est la première fois que l'équipe se retrouve en demi-finale, souligne Whitt. Les Canadiens devraient être fiers de cette équipe.»

Plusieurs joueurs canadiens vont quitter Athènes dès aujourd'hui pour retourner à leur équipe dans les ligues mineures en Amérique du Nord.

Presse canadienne

MÉDAILLE

SUITE DE LA PAGE A 1

Puisqu'il en est question, soulignons qu'il se passe beaucoup de choses dans le secteur de l'uniforme de bain olympique. Ainsi, quelques jours avant le début des Jeux de la XXVIII^e olympiade d'été (Athènes 2004), les nageurs et nageuses allemands ont pris possession de leurs casques de bain et ont eu la surprise de constater que le drapeau y apposé contenait bien les rayures noir, rouge et jaune de circonstance — le jaune est aussi appelé «or» pour faire poétique, notamment parce qu'une médaille jaune, ça ne ferait pas très champion — mais que celles-ci étaient disposées à l'horizontale, ce qui en fait bien sûr un drapeau de la Belgique voisine.

(Pour bien mesurer toute la différence entre l'horizontalité et la verticalité outre la confusion germano-belge, faites subir à votre grille de mots croisés préférés une rotation de 45 degrés et tentez de la résoudre sans devenir patraque. Ou alors, imaginez du saut à la perche en longueur.)

L'erreur a été rapidement corrigée grâce à la puissance du génie industriel allemand.

Par ailleurs, les triathlètes britanniques, que l'on a pu admirer hier — pour vos archives, Michelle Dillon a terminé 6^e, Julie Dibens 30^e et Jodie Swallow 34^e —, ont également dû retourner les maillots qu'on avait confectionnés pour elles lorsqu'elles se sont aperçues qu'au contact de l'eau, ils devenaient... transparents.

Hier, nous avons appris dans l'allégresse d'apprendre pourquoi les messieurs disputaient des épreuves de 110 m haies et non des 100 m haies tout en laissant en plan une question brûlante: pourquoi les gars courent du 110 m haies, et les femmes du 100 m haies?

La réponse se situe dans la brunante des temps.

Au XIX^e siècle et pendant une partie du XX^e, toutes sortes de penseurs, y compris des médecins, soutenaient que l'exercice physique était nuisible à la santé des femmes. On trouve des allusions au fait que le vélo pratiqué autrement qu'en balade d'agrément, par exemple, provoquait une déformation du bassin qui rendait incapable de porter des enfants. On se rappellera que le père de l'olympisme moderne, Pierre Fredy baron de Coubertin soi-même en personne, a été jusqu'à son dernier soupir féroce opposé à la participation des femmes à ses Jeux, notamment sous prétexte que le spectacle en serait «inesthétique».

L'athlétisme était aussi dans la ligne de mire des opposants à la mixité. Officiellement, encore, c'était pour des raisons de santé, mais selon mes sources toujours fiables, les hommes craignaient surtout que si les femmes apprenaient à courir vite, elles pourraient se sauver de la maison et ils seraient pris pour se faire à souper eux-mêmes. En effet, à l'époque, il n'y avait pas de TV Dinner puisque la télévision n'existait pas, et le Radio Dinner en était à ses premiers balbutiements. La formule était en fait si rudimentaire que les petites patates pilées dans le coin en haut à droite contenaient des mottons.

L'athlétisme féminin n'est entré au programme olympique qu'en 1928, et encore, les épreuves étaient restreintes et pas trop longues (100 m, 800 m, 4 X 100 m, saut en hauteur, lancer du disque). Au delà du kilomètre de course, elles risquaient sembler-t-il de sombrer dans la démence et d'exiger le droit de vote. Les haies féminines ont été adjointes en 1932, à Los Angeles, et la course se déroulait sur 80 m. Une distance qui est restée jusqu'en 1972, alors qu'on est passé à 100 m.

L'idée d'épreuves plus courtes, moins exigeantes ou carrément inexistantes pour les femmes a la vie dure. À l'extérieur de l'olympisme, cela se manifeste notamment dans les tournois du

Grand Chelem de tennis, où les hommes disputent des matchs au meilleur de cinq sets, les femmes au meilleur de trois. Aux Jeux — où le marathon féminin n'est apparu qu'en 1984 —, la boxe féminine n'est pas encore arrivée, les femmes jouent à la balle-molle pendant que les hommes s'affrontent au baseball. En athlétisme, il n'y a pas de 3000 m steeple ni de 50 km marche féminins, et les dames concourent dans un heptathlon plutôt qu'un décathlon. À l'inverse, on ne trouve que la nage synchronisée qui soit interdite aux hommes, mais je crois savoir que c'est en raison d'une pénurie de pince-nez qui fassent vraiment viril.

La participation des femmes aux Jeux olympiques ne cesse quand même de croître. Pour la première fois, à Athènes, les 40 % sont dépassés. Dans la foulée de la réadmission de l'Afrique du Sud au sein du mouvement olympique et de son envoi à Barcelone, en 1992, d'une délégation comprenant des Noirs, trois Françaises ont mis sur pied un comité, maintenant baptisé «Atlanta-Sydney-Athènes ++», qui fait pression sur les pays qui, pour des raisons officiellement culturelles ou religieuses, excluent les femmes.

Et ça fonctionne. Si la présence à Athènes de deux athlètes afghanes aurait été impensable sans la chute du régime des talibans, on a en revanche réussi à faire plier l'Iran, entre autres.

À Barcelone, 35 délégations nationales étaient exclusivement masculines. À Atlanta, on en comptait 26. À Sydney, neuf. Et à Athènes, quatre, dont l'Arabie Saoudite est la plus importante.

En plus de travailler à faire tomber ces ultimes bastions, le comité lutte pour que l'inclusion, lorsqu'il y en a une, ne soit pas que de façade.

À la suite de la médaille d'or obtenue par Kyle

Shewfelt dimanche, un citoyen s'adresse à l'ami Rogatien dans un élan de curiosité intellectuelle qui lui fait honneur.

— Qu'est-ce que c'est que c'est que c'est que ça, la gymnastique artistique? Jamais entendu parler.

— Ça signifie que pendant que l'athlète effectue son triple Tsukahara carpé, il doit jouer du violon ou faire de la peinture abstraite.

— Niaisieux, j'aime ça de même.

Meuh non. En fait, la gymnastique artistique est de la gymnastique ordinaire et n'est ainsi désignée que pour la distinguer de ses sous-produits que sont la gymnastique rythmique (avec des ballons et des rubans et tout ça) et le trampoline. La rubrique «S'instruire en s'amusant», élaborée avec l'aide du Dictionnaire historique de la langue française de la maison Robert, s'est d'ailleurs attardée au concept juste pour vous, après avoir déduit que le mot «gymnastique» était dérivé de «gymnase».

«GYMNASE n. m., réfection (XVI^e s.) de gymnasy (1^{re} moitié XIII^e s.), est un emprunt au latin gymnasion "lieu public destiné aux exercices du corps, chez les Grecs", du grec gymnasion, de gymnazein "exercer aux exercices gymniques"; le verbe est formé sur gymnos "nu" parce qu'on avait coutume en Grèce de pratiquer nu l'exercice physique; il a également le sens plus général de "exercer".»

— Tu vois, champion: nu. On peut donc, par extrapolation, parler de nu artistique, comme ceux que l'on retrouve dans le magazine Playboy que les dirigeants du CIO ont voulu faire retirer des kiosques d'Athènes parce que les demoiselles y photographiées avaient les anneaux olympiques peinturlurés sur leur duveteux épiderme.

— Incroyable, comme dit tout le temps tout le monde à la télé.

— Et le gagnant, tu l'auras deviné, reçoit une médaille d'art.

— Arrête, ça donne des rides de trop rire.

LES SPORTS

ATHÈNES

Marion Jones se fait plutôt discrète

Athènes — Il y a quatre ans, elle était l'attraction de Sydney. Marion Jones n'avait qu'à sourire et parler de son objectif de cinq médailles d'or pour faire succomber ses admirateurs. Son visage était partout. Aujourd'hui, engagée dans une seule épreuve et soupçonnée de dopage, Jones fait profil bas à Athènes.

«Imagine que chaque athlète a sa période, analyse sa compatriote Laury Williams, médaillée d'argent sur 100 m. «Mais je ne me suis pas focalisée sur le fait qu'elle ne soit pas sous les feux de la rampe. Je me suis davantage appliquée à me mettre en lumière.»

Jones entamait hier ses deuxièmes Jeux olympiques dans le concours du saut en longueur. Les qualifications du relais 4 X 100 m débutent aujourd'hui et Jones pourrait intégrer l'équipe américaine, même si elle fait l'objet d'une enquête de l'Agence américaine antidopage (USADA).

Elle s'est entraînée avec les autres membres du relais au cours des dernières semaines. Williams a déclaré que Jones était une excellente équipière, capable de donner les bons conseils aux bons moments.

Même si elle ne s'est pas exprimée publiquement depuis sa cinquième place dans le 100 m des sélections américaines le mois dernier, son conseiller personnel, Rich Nichols, a apporté dans un communiqué des réponses aux questions de l'Associated Press.

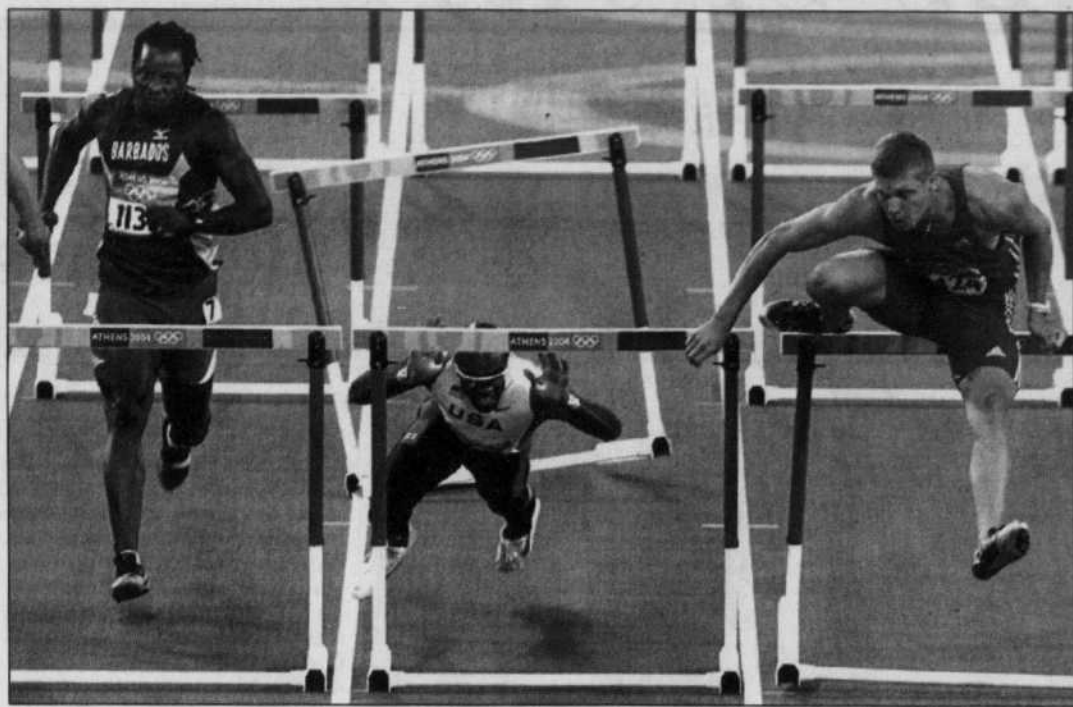
A Sydney, Jones avait remporté le 100 m, le 200 m et le relais 4 X 400 m en plus de décrocher le bronze au saut en longueur et dans le relais 4 X 400 m, devenant ainsi la spécialiste de l'athlétisme la plus médaillée au cours de mêmes Jeux.

Après les Jeux, Jones a remporté en 2001 les titres mondiaux du 200 m et en relais 4 X 100 m. En 2002, l'Américaine a ensuite accompli sa première saison sans défaite sur 100 m. Cette année-là, elle a annoncé qu'elle allait avoir un enfant avec son petit ami Tim Montgomery.

Mais l'affaire BALCO est arrivée. Les responsables fédéraux américains estiment que le laboratoire a fourni des stéroïdes à de nombreux athlètes. L'USADA enquête sur les liens de Jones avec BALCO, mais elle n'est pas poursuivie.

Peut-être perturbée par cette affaire ou par les séquelles de sa grossesse, Jones a raté les sélections américaines. Elle ne s'est pas qualifiée sur 100 m et s'est retirée du 200 m à l'issue du premier tour. Résultat, elle a gagné sa place aux Jeux uniquement en saut en longueur.

Associated Press



Le quadruple champion du monde américain Allen Johnson a raté la qualification dans le 110 mètres haies.

La Grecque Fani Halkia remporte le 400 m haies Israël est enfin titré aux Jeux olympiques

Athènes — Poussée par les «Hellas, Hellas!» retentissants des spectateurs du stade olympique d'Athènes, la Grecque Fani Halkia a remporté le 400 mètres haies des Jeux, offrant ainsi au pays organisateur sa deuxième médaille d'or en athlétisme.

«Quand je suis entrée dans le stade aujourd'hui, je pouvais sentir dans mes os que j'allais gagner», a-t-elle commenté.

La journée a également été marquée par une médaille historique. Israël a en effet remporté la première médaille d'or olympique de son histoire avec la victoire en mistral (planche à voile) de Gal Fridman.

Au cours de ses 12 précédentes participations aux Jeux olympiques, Israël avait dû se contenter d'une médaille d'argent et de trois médailles de bronze.

Sur la piste du stade olympique, Halkia s'est portée en tête dans le virage précédant la dernière ligne droite et s'est imposée en 52 s 82.

«Je voulais montrer au monde que les Grecs sont nés pour conquérir des sommets», a-t-elle dit. La Roumaine Ionela Tirlea-Manolache a obtenu la médaille d'argent devant l'Ukrainienne Tetiana Tereshchuk-Antipova. Athanasia Tsoumeleka avait donné à la Grèce sa première médaille d'or en athlétisme lundi en remportant le 20 km marche.

Sur 200 mètres, la victoire est revenue à la Jamaïcaine Veronica Campbell, déjà médaillée de bronze sur 100 mètres. Elle a battu l'Américaine Felix Allyson et la Bahaméenne Debbie Ferguson.

L'Américaine Marion Jones, sous le coup d'une enquête pour dopage, a sauté 6,70 mètres à son deuxième essai, se qualifiant ainsi pour la finale du saut en longueur.

Le quadruple champion du monde américain Allen Johnson a heurté une haie avant de chuter pendant le deuxième tour des séries et ne s'est pas qualifié pour les demi-finales du 110 mètres haies. Son compatriote Justin Gatlin, champion olympique du 100 mètres, a réservé sa place en finale du 200 mètres, où il se mesurera à deux autres Américains,

Shawn Crawford et Bernard Williams, ainsi qu'à Francis Obikwelu et Asafa Powell.

Avant le début des séries, le public a scandé «Kenteris, Kenteris!» en hommage au sprinter grec Kostas Kenteris, champion olympique il y a quatre ans à Sydney mais qui a choisi de ne pas s'aligner à Athènes après avoir été soupçonné d'avoir manqué volontairement un contrôle antidopage.

A l'issue des épreuves de cyclisme sur piste, l'Australie a remporté ses 15^e et 16^e médailles d'or, égalant ainsi son record établi à Sydney il y a quatre ans. Les Australiens ont dominé les épreuves cyclistes à Athènes avec dix médailles, dont six en or.

Hier, Stuart O'Grady a obtenu sa première médaille d'or olympique, associé à Graeme Brown dans la course à l'américaine. Ryan Bayley a ensuite remporté le keirin au lendemain de son succès en vitesse.

L'Australie a aussi des liens avec la lauréate du triathlon, Kate Allen, née aux antipodes mais désormais autrichienne.

Au chapitre extrasportif, les dossiers médicaux de Kenteris et Katerina Thanou ont été saisis par la justice. Les deux athlètes avaient été hospitalisés à la suite de leur accident de moto survenu dans des circonstances mystérieuses le soir de leur disparition du village olympique. La justice grecque et le CIO veulent savoir s'ils n'ont pas mis en scène leur accident pour justifier leur absence au contrôle antidopage.

En triathlon, l'Autrichienne Kate Allen s'est imposée. Allen a réussi le meilleur temps de la dernière étape du triathlon, soit la course de dix kilomètres, pour s'envoler avec la victoire. Le triathlon comprend également la nage sur 1,5 kilomètre et 40 kilomètres à vélo. L'Australienne Loretta Harrop a enlevé la médaille d'argent et l'Américaine Sue Williams celle de bronze.

Trois Canadiennes prenaient part à l'épreuve. Samantha McClone a pris le 27^e rang, Carol Montgomery, le 35^e, et Jill Savege, le 39^e.

Presse canadienne

Négociations au hockey

La LNH et l'AJLNH restent muettes

PIERRE LEBRUN

Ottawa — Afin d'attirer le moins possible les réflecteurs et de garder toute l'attention tournée vers la Coupe du monde, la Ligue nationale de hockey et l'Association des joueurs (AJLNH) ont choisi hier de ne rien relater de l'allure des négociations pour le renouvellement de la convention collective.

«Souhaitons que ce dossier n'assombriera pas le tournoi», a déclaré Ted Saskin, directeur principal de l'AJLNH. «Nous verrons du hockey fantastique, et une fois que la rondelle aura été déposée sur la glace, tout le monde sera excité. C'est certain que ce sera beaucoup plus emballant de regarder les matchs que nous.»

Les deux parties ont tenu une rencontre de cinq heures dans un hôtel du centre-ville d'Ottawa hier après-midi, la première depuis celle tenue à Newark, au New Jersey, mardi dernier. Les deux groupes doivent se revoir ce matin.

«Nous allons avoir d'autres discussions aujourd'hui [hier], nous poursuivrons les négociations demain [aujourd'hui] et nous commenterons à l'issue de ces rencontres», a précisé Saskin.

Ce dernier et Bill Daly, le directeur exécutif de la LNH, a quitté la salle de réunion à mi-chemin de la rencontre pour aviser les journalistes qu'il n'aurait rien d'autre à dire avant jeudi.

L'AJLNH a rejeté six propositions des propriétaires d'équipes mardi dernier. Selon des sources d'information provenant des deux côtés de la table de négociations, les deux parties ont passé la journée à examiner les états financiers de certaines équipes de la LNH.

Le syndicat désire mieux comprendre la situation financière du circuit avant de présenter une contre-proposition, possiblement lors de la rencontre de Montréal la semaine prochaine.

Goodenow, Saskin et d'autres dirigeants de l'AJLNH ont rencontré les joueurs de l'équipe des États-Unis hier matin pour les mettre au fait des dernières discussions et clarifier d'autres dossiers. Les joueurs d'Équipe Canada recevront un bilan des négociations aujourd'hui.

Publiquement, les joueurs des deux formations disent vouloir garder toute leur attention sur le tournoi, qui s'amorcera lundi lorsque la Finlande accueillera la République tchèque, à Helsinki.

«Nous sommes tous venus de ce tournoi et nous sommes mis d'accord pour ne pas parler de ce sujet, a déclaré l'attaquant canadien Jarome Iginla. Nous sommes ici pour essayer de remporter la Coupe du monde. C'est ce à quoi doivent penser les membres de ce groupe. Nous voulons tous procurer un championnat au Canada.»

Les deux groupes tiendront d'autres pourparlers mardi et mercredi à Montréal. La convention collective arrive à échéance le 15 septembre à minuit, une journée après la finale de la Coupe du monde.

L'entente actuelle, renouvelée deux fois au cours des dix dernières années, a mené à une hausse du salaire moyen de 733 000 \$ en 1994-95 à 1,83 million en 2003-04. Et malgré des revenus qui ont suivi la même cadence, les dirigeants de la LNH affirment avoir perdu presque 300 millions en 2002-03.

Presse canadienne

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Table with columns: Section Est, G, P, Moy, Diff. Rows include Atlanta, Floride, Philadelphie, New York, Montréal, etc.

LIGUE AMÉRICAINE

Table with columns: Section Est, G, P, Moy, Diff. Rows include New York, Boston, Tampa Bay, etc.

Hier

Philadelphia à Houston, Milwaukee à Chicago Cubs, Los Angeles à Montréal, etc.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS. Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

MOTS CROISÉS. Grid with clues for horizontal and vertical words. Includes solutions like 'De façon équivalente', 'Monastère orthodoxe', etc.

CANADA COUR DU QUÉBEC. Avis de demande de dissolution de la compagnie SERVICES KIOSQUES INC. and HAAS & CAVALIÈRE INC.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION. Avis de vente de province de Québec District de Longueuil No. de Cour: 505-22-010180-034.

LES AMÉNAGEMENTS B.R.M. (CANADA) LTÉE. Avis par les présentes donné que la compagnie Les Aménagements B.R.M. (Canada) Ltée.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES. Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Environnement Canada. Montréal. Prévisions météo. La météo en un clin d'œil. Canada. Le monde. Météo Conseil. 1-900-565-4455.

CULTURE

CINARS au pied du mur

Une réduction du financement public de 100 000 \$ menace la tenue du marché des arts de la scène

FRÉDÉRIQUE DOYON

Un autre pavé est jeté dans la mare culturelle. Après la fermeture du Festival international de nouvelle danse, la crise à la Cinématique québécoise, voici que la prochaine édition de CINARS (Commerce international des arts de la scène), vitrine essentielle à la diffusion du théâtre, de la musique et de la danse au pays et à l'étranger, pourrait ne pas avoir lieu. La réduction de deux de ses subventions fait gonfler son déficit et le met au pied du mur. L'organisme envisage donc d'annuler la tenue du marché en novembre. Il y aurait même péril en la demeure à plus long terme.

C'est ce que révèlent deux lettres envoyées par CINARS le 19 août dernier, dont *Le Devoir* a obtenu copies. L'une, acheminée aux compagnies artistiques qui participent au marché afin d'obtenir leur appui, résume la situation. «CINARS a subi en 2003-2004 une diminution d'aide financière de 57 039 \$ de la part du ministère de la Culture et des Communications du Québec [MCC] et de Développement économique

Canada [DEC], un retrait de l'ordre de 45 000 \$ pour le financement de nos activités, ce qui totalise la somme de 102 039 \$. En conséquence, [...] il nous sera impossible de réaliser le marché CINARS au mois de novembre prochain sans un appui financier supplémentaire de la part du ministère de la Culture et des Communications du Québec.» Une trentaine de lettres d'appui se sont ainsi retrouvées sur la table de la ministre de la Culture.

L'autre lettre, envoyée au MCC, explique plus en détail la conjoncture. On y apprend que l'organisme jongle avec un déficit depuis 2002-03. Celui-ci s'élève maintenant à 103 000 \$ et n'ira qu'en s'accroissant avec les récentes diminutions de financement. CINARS demandait donc une aide au MCC et à DEC afin d'éviter un nouveau déficit cette année. «On a un plan de redressement et on espère donc récupérer ce manque à gagner de 100 000 \$ sur trois années pour revenir à un budget équilibré et garder la boîte ouverte», explique Alain Paré, directeur général de CINARS, qui souligne que des rencontres

toutes récentes avec les deux instances laissent entrevoir un peu de lumière au bout du tunnel.

«Ça semble être sur la voie de se régler. S'il n'y a pas ce financement, on ne fait pas l'événement cette année. Si Québec ne croit pas à notre événement, on tire sur la plogue. On ne veut pas vivre le scénario du FIND et n'être pas capables de payer nos fournisseurs. C'est un principe que je défends. C'est une question de crédibilité et d'image du Québec à l'étranger.» Date butoir pour obtenir des réponses, vu les engagements pris auprès des hôtels et autres fournisseurs impliqués dans le prochain marché de novembre: 31 août.

Disparition

«catastrophique»

Pour le milieu, l'annulation de l'édition 2004 et, encore plus, sa disparition seraient tout simplement «catastrophiques», selon le directeur du Théâtre des Deux Mondes, dont la majeure partie de la production circule à l'étranger. «Je ne peux pas concevoir qu'il n'y aura pas de CINARS, qui permet aux gens de l'étranger de découvrir la diversité de l'offre culturelle

québécoise, confie Pierre McDuff. L'événement est porteur de retombées multiples. La crédibilité de CINARS est acquise sur la scène internationale. Leur expertise est très recherchée, plusieurs pays veulent organiser des manifestations comme celles-là. C'est pour cela qu'a priori, c'est incompréhensible qu'ils réduisent l'aide financière.»

Pour le milieu de la danse, déjà appauvri par la fermeture du FIND, qui assurait aussi une réciprocité entre producteurs d'ailleurs et artistes d'ici, «ce serait dramatique», renchérit Mireille de Diagramme, qui gère notamment les affaires de la chorégraphe Lucie Grégoire, sélectionnée pour le prochain CINARS. «On perdrait notre dernière vitrine.»

A DEC, principal bailleur de fonds avec le MCC, sans confirmer le retrait de 45 000 \$, on indique que le dossier est effectivement à l'étude, qu'il manque quelques documents de CINARS à analyser. Mais «la tenue du marché devrait être profitable pour tout le monde», laisse entendre le responsable du dossier.

Au MCC, on tient à remettre les pendules à l'heure. À la subvention

de fonctionnement (150 000 \$) qui n'a pas bougé s'ajoutent des subventions au projet qui peuvent fluctuer d'année en année. «Mais il n'y a eu aucune compression», insiste la porte-parole Isabelle Melançon. L'an dernier, la demande était de 77 000 \$, il a reçu 76 000 \$. Et d'ici quelques jours, [Alain Paré, le directeur de CINARS] aura sa réponse pour cette année. On crie au loup trop vite.»

Deux visions

Pour Alain Paré, la confusion entre sa vision et celle du ministère tient à une demande de subvention (au projet) de 144 000 \$ qui lui a d'abord été refusée en 2003 et qu'il a dû ajuster dans une seconde demande (77 000 \$). «C'est de là que vient la compression de 44 % du ministère.» Mais, dans le changement de garde du pouvoir, on aurait selon lui oublié la première demande échouée.

Si tel est le cas, Québec remplit drôlement ses devoirs puisque, dans son plan d'action, le gouvernement libéral fait valoir que «l'épanouissement de notre culture passe par un soutien à sa diffusion et à son exportation.»

Or, depuis 20 ans, CINARS accueille des programmeurs venus des quatre coins du monde pour assister à des prestations artistiques québécoises et rencontrer les artisans du milieu. Il est devenu l'un des plus importants marchés de la planète et fonctionne pourtant avec un budget moitié moindre que d'autres événements de même envergure, déplore l'organisme. En 2002, lors du dernier marché (qui se tient à tous les deux ans), 60 pays étaient représentés à l'événement, qui a accueilli 750 professionnels et présenté près de 150 spectacles. Les retombées économiques de cette édition sont de l'ordre de 12 millions pour les compagnies artistiques québécoises seulement.

Quoi qu'il en soit, le problème du déficit s'enracine plus profondément, selon M. Paré. «Ça fait dix ans que les subventions au fonctionnement n'ont pas augmenté, dit-il. On réclamait une hausse de 10 à 15 % depuis 2000-01, parce que les coûts augmentent, et on ne l'a jamais eu.»

Le Devoir

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE DE MONTRÉAL

Adjani sort de l'ombre

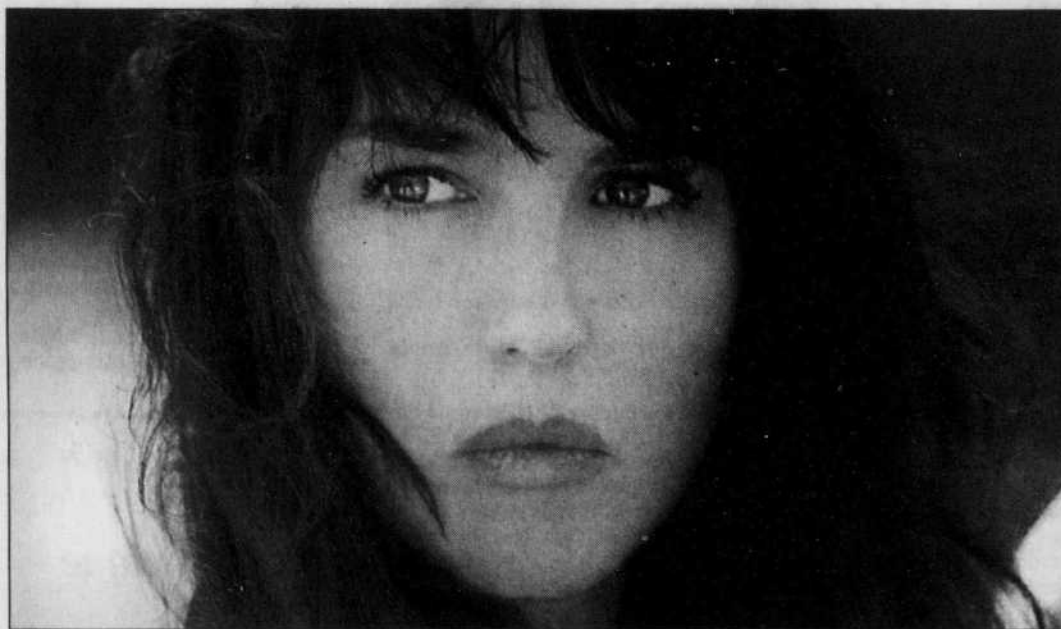
L'actrice mettra les deux pieds dans le chapiteau médiatique pour accepter le Grand Prix spécial des Amériques

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Isabelle Adjani décerne cette année un prix inattendu au Festival des films du monde en lui faisant l'honneur de sa présence. Lors d'une soirée-hommage qui se tiendra demain, l'actrice acceptera le Grand Prix spécial des Amériques. Avec plus de 30 ans de carrière derrière elle, l'actrice française, une des plus importantes de sa génération, occupe une place à part dans le paysage cinématographique. Elle mérite largement tous les honneurs dus à son indéniable talent d'actrice.

Pâle, blanche, toujours secrète, on a dit longtemps d'elle qu'elle se méfiait des médias. Erreur. Comme toutes les grandes vedettes qui savent durer, elle connaît exactement le jeu de la promotion, avec son dosage d'absence et de présence. Elle se méfie de la part trop visible du métier. Son travail, très souvent exemplaire, c'est sa façon à elle d'éviter ce qu'elle appelle «le cirque», «le barnum». Mais elle n'hésite pas, selon ce qu'elle éprouve comme une nécessité du moment, à mettre les deux pieds dans le chapiteau médiatique.

Ainsi, depuis plusieurs semaines, la presse française semble surtout ne retenir de sa vie que ses frasques amoureuses exposées au grand jour par ses soins. Sous forme d'exposés de sa vie privée relayés à grands coups de médias populaires, la star du cinéma n'en finit plus d'annoncer et de commenter sa rupture avec le compositeur Jean-Michel Jarre, parti avec une autre femme, l'actrice Anne Pa-



AGENCE FRANCE-PRESSE

Pâle, blanche, toujours secrète, on a dit longtemps d'Adjani qu'elle se méfiait des médias. Erreur.

rillaud. «J'y ai cru et il m'a trompée», sent-elle le besoin d'exprimer en lettres de feu dans le *Paris Match* daté du 24 juin. Dans le même numéro, Adjani annonçait qu'elle croit néanmoins Jarre «sincère lorsqu'il ment». L'affaire est vite devenue un feuilleton. Dans *Elle* (12 juillet): «Pourquoi je témoigne», puis dans *L'Express* (19 juillet): «Pourquoi j'en parle». Avec un peu de chance, elle n'en parlera pas à la conférence de presse qu'elle accordera aux médias montréalais samedi.

Au fond, soutient le quotidien *Le Monde*, cette théâtralisation de la rupture à laquelle se livre ses derniers temps Isabelle Adjani corres-

pond à son tempérament de femme forte, consciente de sa propre position. Si elle s'est décidée à parler ainsi à tout vent, explique-t-elle, ce n'est que pour devancer et déjouer la stratégie de son ancien compagnon: «Le risque étant que je sois présentée comme la femme abandonnée, celle qui va mal, la femme qui ne se remet de rien, qui est incapable de rester dans une relation équilibrée, de recevoir l'amour d'un homme, la femme qui ne sait que courir après l'amour impossible.»

Plus qu'une guerre amoureuse, c'est donc à une guerre pour le maintien d'une image que se livre cette femme qui a su incarner com-

me pas une des personnalités toujours fortes. Isabelle Adjani se sent elle-même, assure-t-elle, «comme une impératrice samouraï». Dans le grandiose d'un empire construit autour d'elle-même, l'amour peut ainsi apparaître comme un objet d'usage et de consommation destiné avant tout aux multitudes, comme au cinéma.

Les rumeurs l'ont fait croire morte il y a quelques années. Bêtise. Adjani est bien vivante. Reste à savoir si sa vie même, exposée en pleine lumière à Montréal, suffit à assurer celle du Festival des films du monde.

Le Devoir

Place au FFM, bon vent, mauvais vent

ODILE TREMBLAY

Les paris ont beau aller bon train sur sa longévité, le 28^e Festival des films du monde démarre aujourd'hui, bon vent, mauvais vent. Elles étaient cinq, de Ghyslaine Côté, seul long métrage québécois de la compétition, part le bal ce soir. Quant aux *Choristes*, un charmant *feel good movie* de Christophe Barratier, sur fond de centre de réformation et de rédemption par la musique, il fermera la marche le 6 septembre. Entre-temps, on déroulera les pellicules avec vous, jour après jour, en plus de vous livrer l'air du temps.

Côté star, Isabelle Adjani, à qui le FFM rend un hommage demain, est la plus grosse pointe attendue. Encore que la Camille Claudel du cinéma français se laisse bien désirer... Elle devait être de la soirée d'ouverture mais n'arrivera que demain, présente pour son hommage à 18h, nous dit-on, alors que sa conférence de presse se voit ainsi repoussée à samedi.

Autre hommage: celui qui sera rendu au grand cinéaste grec Theo Angelopoulos. Il ac-

compagne son dernier film, *La terre qui pleure*, premier volet d'une grande fresque historique sur l'histoire des Balkans. Le réalisateur croate Krsto Papic recevra aussi son coup de chapeau du FFM.

Penelope Cruz sera des nôtres pour le film *Non ti muovere*, de Sergio Castellito, en compagnie du cinéaste-acteur. Philippe de Broca accompagnera *Vipère au poing*, le film qu'il a adapté du récit d'Hervé Bazin sur son enfance malheureuse. Gérard Jugnot viendra avec *Les Choristes*. On rencontrera Raoul Ruiz pour son *Diaz de campo*, l'australien Paul Cox pour *Human Touch*, les Français Claude Nuridsany et Marie Perennou — auteurs de l'extraordinaire documentaire *Microcosmos* — pour *Genesis*, abordant la création du monde.

Saura, Ruiz et les autres

Sur l'écran, pas moyen de passer à côté de *Saraband* d'Ingmar Bergman (hors compétition), vidéo de deux heures que le grand cinéaste suédois a réalisé en suite à *Scènes de la vie conjugale* trente ans plus tard, avec

les mêmes interprètes, Erland Josephson et Liv Ullmann.

En compétition, sous la houlette du jury présidé par Claude Zidi, les cinéphiles surveilleront sans doute d'abord les œuvres des cinéastes reconnus, mais les vraies surprises surgiront sans doute d'ailleurs. Qui sait? Peut-être même du côté de *La Banlieue*, premier film slovène à concourir au FFM.

L'Espagnol Carlos Saura est un habitué de la compétition montréalaise. Dans son 7^e jour, il abordera de meurtrières querelles de frontières dans l'Espagne rurale. Un fidèle aussi, le prolifique Chilien Raoul Ruiz, avec des œuvres parfois géniales, parfois moins inspirées, mais toujours originales. Son film *Journées à la campagne* aura pour cadre un bar de Santiago, entre rêve et réalité. À surveiller. *Le Rôle de sa vie*, de François Favrat, opposera Agnès Jaoui et Karin Viard dans une relation groo-pie-vedette.

Il y a trois ans, l'Argentin Juan José Campanella avait présenté au FFM le gentillet *Fils de la mariée*. Il revient avec *Luna de Avellaneda*, regard sur une asso-

ciation de quartier à Buenos Aires. Le cinéma turc est en pleine émergence. Alors *Waiting for the Clouds*, de Yesym Ustaoglu, aborde par le biais de la tragédie familiale le conflit éternel opposant les Grecs et les Turcs, pourrait être intéressant. On se penchera aussi sur *Pirates de l'Edelweiss*, de l'Allemand Niko von Glasow, ressuscitant une brigade de l'ombre qui s'opposait aux jeunesse hitlériennes en plein régime nazi. Le cinéaste viendra à Montréal avec un ancien membre de cette brigade.

Reste à se promener aussi au hasard des sections parallèles. Les critiques de *Variety* présentent cette année une sélection de films en provenance des deux Amériques. Les festivaliers auront l'occasion de voir par ailleurs les derniers films de Youssef Chahine, de Maria de Medeiros, d'Ettore Scola, de Cédric Khan, etc.

On pourra difficilement guider le spectateur à travers le labyrinthe des 416 œuvres au programme. Alors on lui souhaite de ne pas trop s'y égarer dans le noir.

Le Devoir

EN BREF

Tapis rouge pour le film de Laferrière

Comment conquérir l'Amérique en une nuit, premier long métrage de l'écrivain Dany Laferrière, aura les honneurs du tapis rouge au cinéma Impérial vendredi à 21h, lors de sa première au FFM. Autour de Dany Laferrière, les comédiens Michel Mpambara, Sonia Vachon, Widemir Normil, Gaston Lepage, Sophie Faucher et Maxime Morin seront présents, ainsi que plusieurs personnalités du milieu culturel. — *Le Devoir*

Du Gustav Mahler au FFM

L'Orchestre métropolitain du Grand Montréal (OMGM) fait équipe avec le Festival des films du monde de Montréal pour la présentation en plein air du chef-d'œuvre de Luchino Visconti, *Mort à Venise* (1971), dans lequel la musique de Gustav Mahler tient le personnage central. Tiré d'une nouvelle de Thomas Mann, le film sera présenté le 4 septembre sur l'esplanade de la Place des Arts. — *Le Devoir*

LE DEVOIR

top 20 hit & nostalgie

musimax

musimax.com ★ TOUS LES VENDREDIS 19 H

SEMAINE DU 30 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2004

CS	SD	
		FEIST
01	3	ONE EVENING
		JEAN-FRANÇOIS BREAU
02	4	DU PLAISIR
		NICOLA CICCONE
03	5	LE PYROMANE
		DIANA KRALL
04	6	NARROW DAYLIGHT
		NORAH JONES
05	7	WHAT AM I TO YOU ?
		ANASTACIA
06	10	LEFT OUTSIDE ALONE
		FRANCIS CABREL
07	1	BONNE NOUVELLE
		MATT DUSK
08	9	TWO SHOTS
		JOEL KROEKER
09	11	GOODBYE JANE
		CHARLES DUBÉ
10	12	UN CIEL POUR LE SOLEIL
		MELISSA ETHERIDGE
11	16	THIS MOMENT
		CORNEILLE
12	17	SEUL AU MONDE
		JOSS STONE
13	8	SUPER DUPER LOVE (Are You Diggin On me?)
		FRANK, DAVE & STEF
14	18	PINTO
		DANY BÉDAR
15	-	Y'A DU MONDE
		CÉLINE DION
16	-	YOU AND I
		MAROON 5
17	19	SHE WILL BE LOVED
		MARIE-ÉLAINE THIBERT avec Boom Desjardins
18	-	ENCORE UNE FOIS
		GEORGE MICHAEL
19	-	FLAWLESS
		ADAM COHEN
20	-	HEY JANE

Préparation originale

Astral Media CHUM